



Fiche thématique

Luc Belot - Député de Maine-et-Loire



Mai 2015

La Cité de l'objet connecté

Calendrier

- Juin 2014 : **Validation par le Comité de pilotage de la Nouvelle France Industrielle du plan « Objets connectés »**. L'action-phare en est la création à Angers d'une première « Cité de l'objet connecté » qui rassemblera designers, assembleurs et sous-traitants de la plasturgie, de l'électronique et de la mécanique, pour mettre au point les nouveaux objets de cette révolution numérique.
- Janvier 2015 : **Création et annonce officielle de l'ouverture de la Cité de l'objet connecté à Angers** par Emmanuel MACRON et Axelle LEMAIRE au CES de Las Vegas.
- 12 Juin 2015 : **Inauguration de la Cité de l'objet connecté à Angers**

Présentation du projet



Ce projet s'inscrit dans le cadre du **plan « Objets connectés » de la Nouvelle France Industrielle**. Il consiste à installer un **accélérateur industriel pour le développement et la fabrication d'objets connectés**.

Ce projet industriel, initié par Eric Careel de Withings et piloté par Eolane en partenariat avec 16 autres entreprises regroupées en SAS, consiste à créer un site industriel unique rassemblant les fonctions **design industriel / aide à la conception / prototypage / industrialisation** et les compétences de production et d'intégration liées aux métiers de **l'électronique, de la mécanique et de la plasturgie**.

L'objectif est de proposer un **guichet unique** aux porteurs de projets afin de leur apporter des réponses rapides de l'idée à la production. Cette activité devrait également permettre d'apporter de nouveaux débouchés pour les structures existantes (partenaires ou non de la Cité).

Le marché des objets connectés est un marché innovant en plein essor et où la France peut prétendre à être leader mondial. Ainsi, au-delà des emplois créés pour faire fonctionner cette entreprise, ce sont au minimum 500 emplois qui seront créés à horizon 2019 grâce à la dynamique proposée par la Cité.

Les activités proposées par la Cité de l'objet connecté s'articulent autour de trois étages interagissant :



- **Etage 0 « Fab-lab et co-working »** : consistant en la création d'un Fab-lab comportant un espace de co-working. Il s'agira d'un lieu ouvert aux porteurs de projet où il sera mis à disposition tous les outils et supports techniques pour la conception, la réalisation et le test de prototypes d'objets connectés. Les services proposés ont pour ambition de traverser rapidement les différentes phases concept-preuve de concept ; maquette-prototype pour accéder au plus tôt au déploiement industriel.

Objectif : 170 projets en développement à l'horizon 2019.

- **Etage 1 « L'innovation industrielle »** : il s'agira d'apporter des compétences humaines et techniques pour la réalisation de prototypes et préséries, pour l'optimisation des coûts produit-process et préparer l'industrialisation. Les solutions seront apportées au cas par cas, en fonction des quantités et des délais attendus.

Objectif : 1/3 des projets de l'étage 0 (58 projets en 2019)

• **Etage 2 « La production »** : consistant à produire à proximité les produits connectés en optimisant les délais de mise sur le marché. L'organisation pressentie au démarrage sera la production au sein des entreprises partenaires ou autres entreprises, puis l'évolution vers l'intégration (assemblage et test final) des produits dans la COC.

Objectif : 20% passeront à l'étage 2 en phase production (10 projets en 2019).

Les volumes seront de l'ordre de 200 000 unités par an en moyenne par projet soit un total annuel de 2 millions d'objets connectés.

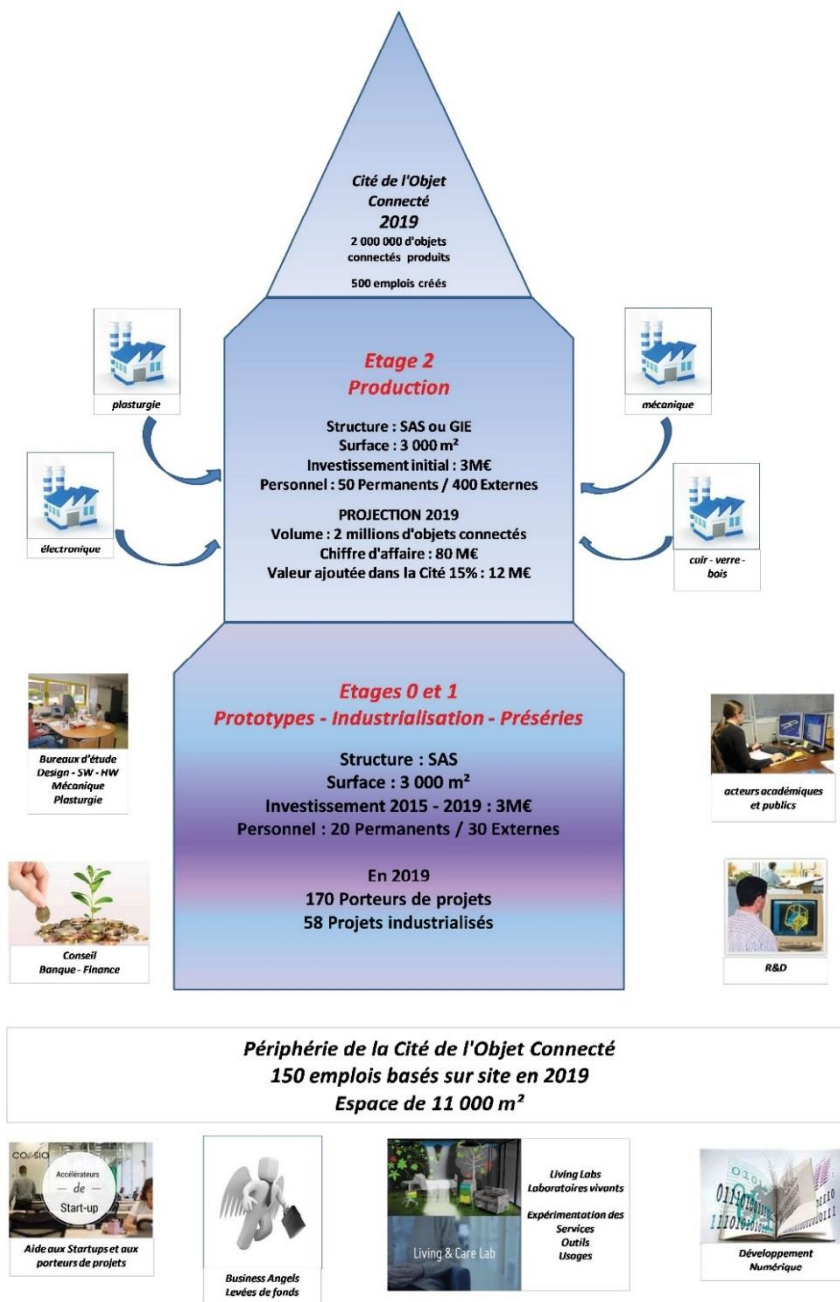
• **Offre de service de La Cité de l'Objet connecté**

Par une adhésion aux services de la Cité (avec différents formats),

En prestation : ces prestations feront l'objet d'un chiffrage par la Cité avec utilisation de ses ressources propres ou avec le support de partenaires puis d'une facturation.

En orientation : lorsqu'un partenaire s'avère plus pertinent pour répondre au besoin du porteur.

Ambition et apports du projet



Sources : Cité de l'objet connecté / Eolane

Permanence parlementaire – 15 rue Voltaire - BP 55116 - 49051 Angers cedex 2 ☎ 02 41 87 95 95
Assemblée nationale - 126 rue de l'université - 75007 PARIS